Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260608-2026_48-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ
Canton de Val-Couesnon
MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL
Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 9 juin à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BINOIST Christophe, BEAUCHER Jean-Luc, HONORÉ David, PIOT Gaël, HOUSSAIS Chantal, FAISANT Emilie, QUEVERT Emilie, RAULT Mélanie, SOUQUET Julie
Excusés : MOUCHOUX Mickaël (pouvoir BEAUCHER Jean-Luc), LELOUP Coralie
Absent : NESTORET Steve

Madame CHAPON Nelly a été élue secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	**Présents**	**Votants**
15	12	13

Date de la convocation
Le 2 mai 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 juin 2026

et publication le 12 juin 2026

2026-48 : Examen de demandes complémentaires de subvention
Vu la délibération n° 2026-11 en date du 12 mars 2026 attribuant les subventions aux associations communales et hors commune, au titre de l'année 2026 ;
Après l'examen de trois nouvelles demandes des associations « Déplacements Solidaires », « A pas de Chenille » et « France Alzheimer », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'accorder les subventions comme suit :

- Déplacements Solidaires : 50 €
- France Alzheimer : 30 €

VOTE	POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

- Ne souhaite pas donner suite à la demande de l'association « A pas de chenille »

VOTE	POUR : 0	CONTRE : 8	ABSTENTION : 5

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

.../...